



HAL
open science

Le rôle de l'Eglise en matière de soins dans le Comté de Nice et son particularisme au XIXe siècle

Guillaume Lambert

► **To cite this version:**

Guillaume Lambert. Le rôle de l'Eglise en matière de soins dans le Comté de Nice et son particularisme au XIXe siècle. 2009. hal-00429037

HAL Id: hal-00429037

<https://hal.science/hal-00429037>

Submitted on 30 Oct 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le rôle de l'Eglise en matière de soins dans le Comté de Nice et son particularisme au XIXe siècle

La ferveur catholique du Comté de Nice est considérable et est ancrée dans la culture et les traditions niçoises : la croix d'or que porte à son cou la célèbre bouquetière niçoise est là pour nous le rappeler.

Ainsi, le rayonnement de l'Eglise est très important dans la région et est marqué par un profond enracinement de la religion catholique comme le consignait en 1852 un rédacteur de *l'Encyclopédie Théologique* :

« Sous la République et l'Empire français, les Alpes donnaient leur nom à trois départements : celui des Alpes-Maritimes qui formait le diocèse de Nice [...]. Les habitants se montrent laborieux, sobres et attachés à la religion »¹.

Jouissant d'un « cadre » privilégié, le rôle joué par l'Eglise et ses acteurs dans le monde hospitalier mais aussi son influence sur le monde laïc ne pouvaient qu'être conséquent.

1. Le rôle de l'Eglise

Le rôle de l'Eglise et par extension celle de ses lieutenants est considérable dans ce domaine. En effet, c'est à eux que reviennent la responsabilité des établissements de soins, l'isolement des contagieux, la prévention des épidémies et la lutte contre la maladie.

¹ M. BENOIST, *Encyclopédie théologique, Dictionnaire de géographie sacrée et ecclésiastique*, Ed. J.-P. Migne, tome second, Paris, 1852, p. 714.

Parmi les institutions religieuses se détachent des laïques tout à fait indépendants des ordres religieux : les pénitents.

Ces associations de laïques dont les buts étaient l'accueil des voyageurs et des pèlerins, l'encadrement des funérailles, l'entraide mutuelle et la charité ont connu dans la région, un développement et une pérennité bien particuliers ; les pénitents ont assumé de même la direction de nombreux hospices-hôpitaux.

L'hospice des orphelines fut institué en 1584 par l'autorité ecclésiastique, civile et militaire de Nice et confié à la compagnie du Saint-Sépulcre (Pénitents bleus) dans le but de recevoir des pauvres orphelines de père et de mère domiciliées dans la cité et natives de celle-ci ou de son territoire².

Un autre hospice, celui des orphelins fut fondé en 1607 et administré par la Confrérie du Saint-Nom de Jésus de Nice (Pénitents rouges) érigée en 1579³, en qualité de fondatrice et directrice de l'hospice des pauvres orphelins jusqu'en 1792⁴.

Les pénitents blancs ou « *Compagnia del Confalone* », archiconfrérie du Gonfalon, érigée à Nice sous le titre de la Sainte-Croix se sont vus confier, le 2 avril 1594, l'administration de l'hôpital Saint-Eloi et cela, en remplacement de la confrérie des Pénitents bleus qui avait renoncé à cette charge, le 14 mars 1594. La confrérie des pénitents blancs a conservé la direction de cet hôpital jusqu'au 19 mars 1632⁵.

De même, l'hôpital Sainte-Christine d'Utelle, « hôpital pour les pauvres de ce lieu et les étrangers »⁶, a été créé grâce aux dispositions testamentaires de Jacques Christini, du 16 avril 1686, qui stipulent la demande aux pénitents

² ADAM., H 45.

³ ADAM., H 45.

⁴ ADAM., H 49.

⁵ ADAM., H 1.

⁶ ADAM., B 6 (Archives hospitalières de l'hôpital d'Utelle).

blancs d'ériger cet hôpital. L'administration de l'établissement est alors gérée par son directeur⁷, le prieur de la Compagnie de la Bannière (*Compagnia del Confallone*), Michel-Ange Massilia, premier administrateur et exécuteur testamentaire⁸, recteur et économiste de l'hôpital⁹.

A Nice, les sept confréries présentes sous l'Ancien Régime ont une fonction hospitalière. Au XIXe siècle, on peut en dénombrer quatre : les pénitents rouges, bleus, blancs et noirs¹⁰ :

« On ne s'étonne pas que dans une population où l'antique dévotion est encore si enracinée, les congrégations de pénitents se soient maintenues ; et les confréries de pénitents sont une des sources de la charité [...]. Ils figurent dans les processions publiques avec leur costume. Ce type n'est pas près de disparaître, car les pénitents blancs comptent deux mille cinq cents frères ou sœurs, dont quatre cents au moins sont des membres parfaitement actifs. Les confréries ne manquent jamais d'accompagner leurs co-sociétaires à leur dernière demeure : d'où il suit qu'il n'y a pas de jours dans l'année qu'on ne les rencontre quelque part. Chaque confrérie a sa chapelle et son chapelain. Le sentiment religieux est le fond de l'institution, comme il en a été l'inspiration [...] »¹¹.

Les pénitents rouges secourent les pèlerins, autrement dit, les voyageurs auxquels ils donnent des secours de route. Ils assument une assistance morale au nom de la Sainte-Vierge, et sont désignés parfois du nom de Sainte-Trinité, (du fait de la fusion de trois confréries, celles du Saint-Nom de Jésus, du Saint-

⁷ ADAM., E 1 (Archives hospitalières de l'hôpital d'Utelle).

⁸ ADAM., E 4 (Archives hospitalières de l'hôpital d'Utelle).

⁹ ADAM., B 13 (Archives hospitalières de l'hôpital d'Utelle).

¹⁰ Ces quatre confréries sont toujours en activité à Nice.

¹¹ M. MARTIN-DOISY, *Encyclopédie théologique, Dictionnaire d'économie charitable*, Ed. J.-P. Migne, tome second, Paris, 1855, p. 990-996.

Suaire et du Saint-Esprit) alors que les pénitents bleus se doivent quant à eux, aux catéchumènes¹².

La population de la confrérie des pénitents blancs, est composée principalement par la classe ouvrière et la classe agricole de la banlieue. Les dignitaires de la confrérie se composent de trois prieurs, quatre recteurs et douze conseillers, qui appartiennent au petit commerce de la ville :

« Ses racines plongent au moins au moins au XVIIe siècle, mais ce n'est que dans celui-ci qu'elle a pris une grande position en fondant l'hôpital de la Croix »¹³.

En effet, les pénitents blancs ont fondé et administré leur propre hôpital celui de la Croix. L'hôpital des pénitents blancs a été conçu en vue d'accueillir des malades payants en même temps que des frères et sœurs malades à qui les ressources ne permettaient pas de se soigner chez eux. L'établissement admet également, gratuitement des malades qui n'appartiennent pas à la confrérie quand il se trouve des lits vacants¹⁴.

Les pénitents noirs, au nombre de trente membres, appartiennent quant à eux aux classes les plus élevées, à la noblesse, à la bourgeoisie, aux professions libérales, au commerce sous le nom de miséricorde. Ils sont le plus puissant agent de secours à domicile à Nice :

« Ils assistent environ cent familles. Le cours des siècles a enrichi la confrérie de donations et de legs qui portent le revenu de la miséricorde seule à 16 ou 17 000 francs. Ces revenus consistent en bien fonds pour environ 4 000 francs, en rentes sur l'Etat pour une somme à peu près pareille, et en rentes sur particuliers pour le surplus. Dix mille francs sont consommés en secours à domicile [...] les

¹² Instruction d'une personne pour la disposer à recevoir le baptême.

¹³ M. MARTIN-DOISY, *Encyclopédie théologique, Dictionnaire d'économie charitable, op. cit.*, p. 985.

¹⁴ *Ibid.*

pénitents emploient une somme de 50 000 francs en prêts gratuits dans le mont-de-piété, qui est une de leurs œuvres »¹⁵.

A côté des pénitents noirs, une autre œuvre laïque de secours à domicile a son importance : les Dames de Saint-Vincent de Paul, connue aussi sous le nom des pauvres malades.

Cette œuvre est dirigée par un chanoine de la cathédrale. La société réunit entre 30 et 40 membres appartenant généralement à la plus haute classe de la ville. Cette œuvre offre aux assistés des bons de pains, de pâte ou soupe, et des bons de viande. Les secours aux malades s'adressent d'abord aux femmes en couches mais comprend aussi :

« [...] les infirmes, par exemple les aveugles et les paralytiques ; et comme les dames visitantes soulagent toutes les misères de la famille qui leur est dévolue, que l'on distribue des paillasses, des draps, des couvertures et des vêtements aux pères et mères et aux enfants, et que de plus on contribue au paiement des loyers, l'œuvre des dames de Saint-Vincent de Paul peut très-bien être classée parmi les secours à domicile »¹⁶.

A côté de ces œuvres laïques de bienfaisance, certaines congrégations religieuses ne se contentent évidemment pas de promouvoir et de diffuser uniquement la foi catholique. Du moins, elles peuvent exercer cette mission en prenant en charge des fonctions hospitalières. La seule responsabilité des soins a incombé plus spécialement à certaines congrégations, celles des Augustines ou encore des Sœurs de Saint-Vincent de Paul ou Filles de la Charité.

Ces dernières se consacrent au service des malades et au service corporel et spirituel des pauvres. Cette congrégation féminine était à l'origine, la première à échapper à la règle de la clôture.

¹⁵ M. MARTIN-DOISY, *op. cit.*, p. 984.

¹⁶ *Ibid.*, p. 986.

Les filles de la Charité devaient avoir « pour monastère, la maison des malades ». Dès la création de cette communauté (29 novembre 1633), les religieuses allaient dans les rues et s'occupaient des pauvres malades jusque dans leurs maisons. Plus tard, elles eurent soin des malades dans les hôpitaux¹⁷.

Parallèlement aux pénitents et parfois même en remplacement de ces derniers, ces religieuses ont eu non seulement la charge des soins mais aussi celle de l'administration des hôpitaux.

On pouvait faire appel, comme nous le verrons, à ce personnel congréganiste pour rétablir l'ordre au sein d'un établissement hospitalier (hôpital Sainte-Christine d'Utelle en 1833).

L'hôpital Saint-Roch était dirigé dès 1836 par ces mêmes religieuses ; l'établissement était composé de deux catégories de personnel, les sœurs de Saint-Vincent de Paul, et les laïques¹⁸.

A sa tête, on retrouve, fort logiquement la sœur supérieure qui possède l'autorité ; c'est à elle que revient le recrutement des servants et infirmiers. Les attributions des sœurs étaient quant à elles très importantes, elles avaient en charge les soins des malades, s'occupaient du confort moral et hôtelier mais surtout, exerçaient leur autorité sur le personnel « subalterne », servants et personnel laïque.

Ce « rapport de force » s'inversera progressivement avec le temps : l'infirmière laïque rompue à des soins plus techniques supplantera alors la religieuse dans cet exercice.

¹⁷ Voir à ce sujet, ANONYME, *Les Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul*, [en ligne] [réf. du 13 octobre 2005]. Disponible sur : <http://www.fille-de-la-charite.org>.

¹⁸ Voir notamment à ce sujet, M. MARTIN-DOISY, *Encyclopédie théologique, Dictionnaire d'économie charitable, op.cit.*, p.1001.

Cette évolution du monde soignant et du rôle des religieuses au sein des hôpitaux a fait l'objet d'une intéressante analyse.

Les religieuses obtiennent d'abord la reconnaissance de leur fonction hospitalière : « En France, chassées par la Révolution pendant laquelle des « servantes républicaines » laïques destinées à les remplacer brilleront par leur incompetence, les religieuses réintégreront les hôpitaux sous le Consulat. Dévoué, économique, ce personnel aura la faveur des commissions hospitalières : de 7000 en 1847, le nombre de sœurs passera à 12 000 en 1905 [...]. Sous la Restauration, ces commissions passeront directement avec les congrégations religieuses des conventions fixant le nombre de sœurs affectées à leur établissement et leurs conditions de vie. La plupart leur laisseront beaucoup de responsabilités dans la gestion de l'hôpital, la supérieure devenant directrice économe [...]. Pendant un temps, les religieuses entretiendront de bons rapports avec les médecins idéologiquement proches, qui, comme les commissions administratives, apprécieront la police morale qu'elles exercent sur les malades [...] leur désintéressement leur assurera le soutien des commissions administratives appuyées par les autorités municipales, et leur conservera longtemps l'attachement de l'opinion publique à leur présence dans les hôpitaux »¹⁹.

Toutefois, la légitimité que possédaient les religieuses au sein même de l'hôpital va être fragilisée : « [...] peu à peu, avec la mise en cause de l'efficacité de leur gestion, elles perdront la capacité de nommer et renvoyer le personnel laïc ainsi que leurs attributions en matière de finances. Leur tâche consiste désormais à distribuer linge, médicaments, nourriture et boissons, veiller à ce que le vin ne parte pas dans les gosiers du personnel subalterne, superviser le service des salles et le ménage [...] leur rigueur sera souvent dénoncée, de même que leur prosélytisme et leur refus d'admettre dans les

¹⁹ Calixte HUDEMANN-SIMON, *La conquête de la santé en Europe*, Ed. Belin De Boeck, Paris, 2000, p. 103.

hôpitaux les malades souffrant de maux résultant de l'acte de chair (vénéériens, prostituées, et même femmes en couche !) [...]. Mais en dépit de leur dévouement, les sœurs hospitalières viennent pour la plupart des couches sociales les plus modestes et sont très peu instruites, voire souvent analphabètes : ce qui posera des problèmes lorsque l'hôpital se médicalisera davantage, surtout après la révolution pastoriennne. Sans sous-estimer l'impact de l'anticléricalisme ambiant, les médecins eux-mêmes réclameront alors la laïcisation totale du personnel hospitalier qui se fera progressivement au début du XXe siècle »²⁰.

Il faudra finalement attendre la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat pour que disparaisse le pouvoir d'autorité que possédait la sœur supérieure.

Si beaucoup de religieuses conservent encore leurs activités de soins, elles seront toutefois remplacées progressivement par des infirmiers formés au sein de l'Ecole d'Infirmière créée par la Commission Administrative en 1904²¹.

Cette évolution est « l'expression de la mutation de la Société qui n'est désormais plus animée par les grandes idéologies de religion et de bénévolat. La préoccupation de défense des intérêts matériels par les syndicats s'installe. Le premier syndicat infirmier formé déclenche du reste immédiatement après sa formation en décembre 1904 une grève en vue d'obtenir une amélioration du salaire. Cette catégorie de personnel avait en effet malgré ses fonctions, une rémunération absolument identique à celle des servants de salle »²².

Au moment de « l'ouverture » de l'hôpital Pasteur vers 1919, la responsabilité de la Direction du personnel de chaque service allait être confiée à des infirmières anciennes qualifiées, appelées désormais « surveillantes ».

²⁰ Calixte HUDEMANN-SIMON, *op. cit.*, p. 104.

²¹ ADAM., X 167.

²² René BOURGEON, *Nice et sa médecine*, Archives hospitalières, C.H.U.N, p. 67.

L'ancienne omnipotence du statut des religieuses sur celui du personnel laïc a bel et bien été bouleversée.

Si l'Eglise a tenu un rôle prépondérant dans le monde des soins, cette dernière a pu compter sur la ferveur de la population.

2. La ferveur catholique du Comté de Nice

Ce sentiment d'appartenance à l'Eglise, cette volonté de se remettre entre les mains de Dieu afin de lutter contre la maladie mais aussi, l'évocation des Saints Guérisseurs contre les différents fléaux sont loin d'être des pratiques inhérentes au XIXe siècle.

Pour comprendre qu'elles ont pu être les raisons de cette ferveur catholique, il faut nous arrêter ne serait-ce qu'un instant sur les périodes antérieures mais aussi sur sa manifestation concrète : les fêtes populaires.

La médecine et sa pratique sont indissociables de la sphère religieuse. Les soins sont une affaire d'Eglise ; la formation de l'élève en médecine porte elle-même cette « empreinte » ; il devait avant tout être un bon chrétien :

« L'Enseignement Médical qui existait déjà avait son siège depuis 1817 au collège des Jésuites, à l'emplacement du lycée Masséna. La Charte des Etudes Médicales de 1720, complétée en 1738, promulguée par les rois sardes, prévoyait entre autres conditions, sous peine de refus de l'inscription aux examens, l'obligation d'assister aux fonctions religieuses du dimanche et des jours de fêtes, aux oratoires durant huit jours et aux prédications. Les pères jésuites avaient à charge la surveillance des élèves en ville et devaient délivrer

des certificats semestriels de bonne conduite et d'assiduité aux devoirs religieux »²³.

Toutes ces obligations et astreintes que devaient observer le médecin dans son apprentissage peuvent souligner la formidable influence qu'a pu exercer la religion sur les jeunes générations.

Que ce soit pour invoquer la protection de la ville contre les fléaux ou pour exprimer son remerciement d'avoir chassé la maladie, les fêtes religieuses revêtent une importance toute particulière dans le Comté. Leur pérennité est un gage de la continuité du respect de la tradition et un acte de foi pour les pratiquants.

Deux fêtes religieuses représentatives de ce phénomène peuvent être évoquées de par les manifestations populaires et l'engouement qu'elles suscitent.

La première manifestation festive est celle de Sainte-Réparate. Patronne de la ville et du diocèse de Nice depuis la fin du XVII^e siècle, protectrice de la cité contre les fléaux, les niçois célèbrent sa fête tous les 8 octobre au sein de la cathédrale qui lui est dédiée et « l'invoquent contre les maladies, les vers des olives ou la sécheresse. Sa légende, transmise de génération en génération, la place au centre de l'un des mythes fondateurs de la cité »²⁴.

Réparate est une jeune fille de quinze ans qui aurait été martyrisée vers l'an 250 en Palestine. Son martyre est illustré par les tableaux de la chapelle qui abrite sa statue et se trouvant dans la cathédrale qui porte son nom. Ses bourreaux auraient d'abord tenté de la brûler vive mais une averse providentielle la sauva une première fois. Ensuite, ils tentèrent de mettre fin à ses jours en lui

²³ René BOURGEON, *op. cit.*, p. 36.

²⁴ Jérôme MAGAIL, « Ces quartiers qui célèbrent la vie... » [en ligne]. *Le Point* spécial Nice n° 1.554, juin 2002 [réf. du 30 octobre 2005]. Disponible sur : <http://ancien.lepoint.fr>.

faisant ingurgiter de la poix en fusion mais un nouveau miracle survint. En désespoir de cause ils décidèrent de la décapiter. Pour la sauver de la profanation, son corps fut placé dans une barque et livré à la Méditerranée : « Selon la tradition, cette barque dériva jusqu’au rivage niçois. Elle apparut au large de Nice et fut hâlée sur la plage par des anges. C’est d’ailleurs l’explication religieuse du nom baie des Anges »²⁵.

Ainsi, la sainte Martyre est vénérée depuis fort longtemps dans la région puisque, avant 1060, une chapelle est élevée aux alentours de l’actuel Cours Saleya, non encore urbanisé à l’époque²⁶.

Le parcours de la procession pour la fête de Sainte-Réparate s’exécute de la manière suivante : départ le matin des confréries de Pénitents, de la Cathédrale Sainte-Réparate vers la rue Saint-François de Paule. Ensuite, un rassemblement a lieu devant le couvent des pères Dominicains, rue Saint-François de Paule, avec le groupe des fifres, les groupes folkloriques, les Pénitents, les Chevaliers de Malte, le Clergé, la barque avec la statue de Sainte-Réparate, puis le départ de la procession est organisé selon l’itinéraire suivant : rue Saint-François de Paule, rue de l’Hôtel de Ville, rue Alexandre Mari, rue de la Terrasse, rue de la Préfecture, rue Droite, rue Rossetti, Place Rossetti. A dix heures du matin, une messe est célébrée en la Cathédrale Sainte-Réparate suivie par une cérémonie avec dépôt de gerbes place Rossetti et d’une aubade avec le groupe de fifres et les groupes folkloriques²⁷.

Ainsi, même si sa fête a disparu du calendrier liturgique romain, le diocèse de Nice continue à célébrer et à honorer cette protectrice des maladies et des fléaux.

²⁵ ANONYME, « La fête du Malonat » [en ligne]. Juil. 2005 [réf. du 8 octobre 2005]. Disponible sur : <http://www.nice.fr>.

²⁶ ANONYME, « Nice fête Sainte Réparate, patronne de la ville » [en ligne]. Oct. 2005 [réf. du 5 décembre 2006]. Disponible sur <http://www.nice-rendezvous.blogspot.com>.

²⁷ ANONYME, « Nice fête Sainte Réparate, patronne de la ville », *op. cit.*

La seconde mais non la moindre des fêtes symbolisant cette ferveur catholique du Comté de Nice et perpétuant de fait les traditions de la région est la *Festa dou Malounat* ou Fête du Malonat.

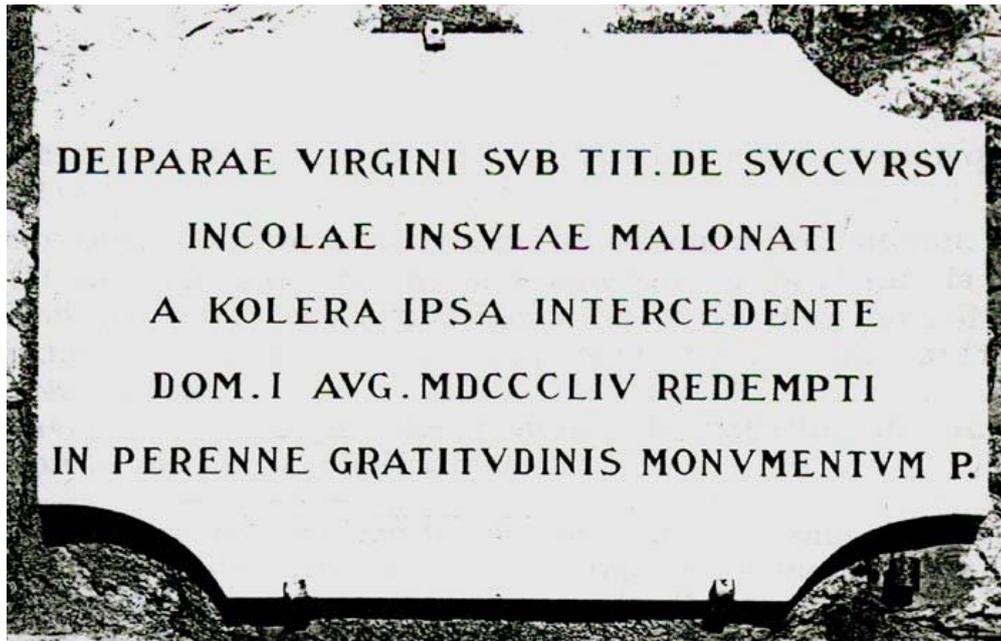
Autrefois quartier de pêcheurs, le Malonat (s'étendant sous le château et étant délimité par la rue et la ruelle du même nom) est le lieu d'un culte particulier. En effet, en 1854, après avoir échappé à une épidémie de choléra, les habitants du Vieux-Nice aidés par le Chanoine Barraja placèrent une statue dédiée à Notre-Dame-du-Bon-Secours dans un oratoire fondé pour remercier la Vierge de son intercession en leur faveur²⁸. Cette statue est faite en *carta pista* ou carton plâtre utilisé notamment par les carnavaliers niçois pour la confection des chars et des grosses têtes²⁹.

L'inauguration du sanctuaire fut célébrée le 8 septembre 1854. L'hôpital provisoire Saint-Bernard destiné à accueillir les cholériques, établi à proximité rue du Château, dans les locaux du Grand Séminaire, fermait ses portes le lendemain : « Un culte fut dès lors célébré tous les premiers dimanches d'août pour rappeler les prières propitiatoires »³⁰. La première célébration de la Vierge du Malonat eut lieu le 2 août 1854.

²⁸ ANONYME, « La fête du Malonat », *op. cit.*

²⁹ Dominique BON, « La revitalisation du culte de Notre-dame du Bon Secours à Nice, au Malonat, au milieu du XIXe siècle » [en ligne]. [réf. du 9 novembre 2005]. Disponible sur : <http://www.er.uquam.ca>.

³⁰ *Ibid.*



Ex-voto daté du 1er août 1854. Oratoire de Notre-Dame du Bon-Secours, situé au sommet de la rue du Malonat, Cliché X, 2001 [en ligne]. [réf. du 9 novembre 2005]. Disponible sur : <http://www.er.uquam.ca>.

Quelques remarques intéressantes sont à noter pour comprendre la ferveur que suscite cette fête votive :

Durant l'occupation française de la période révolutionnaire et de l'Empire, la rue du Malonat est baptisée rue de la Fraternité, puis rue Oblique, tandis que la *Carreirou dou Malounat* ou la ruelle était devenue rue de la Surêté. Toutefois, « les Niçois très attachés à leurs traditions et leur patrimoine, ont obtenu leur nom d'origine à ces deux rues »³¹.

Plus tard, lors de la Seconde Guerre Mondiale, les habitants renouvellent leur dévotion en apposant un second ex-voto remerciant Notre-Dame de sa protection. Quelques années après, au mois de mai 1954, les cérémonies de la célébration du centenaire de Notre Dame du Malonat donnèrent lieu à de grandes manifestations votives dans toute la ville. Au même moment, « l'équipe

³¹ ADAM., 30 362. Cf. ANONYME, « La fête du Malonat », *op. cit.*

de football de l'O.G.C. Nice fut placée sous sa protection le temps de la finale de la Coupe de France qu'elle remporta face à Marseille »³².

Ce culte revêt à Nice, un caractère particulier, puisqu'il fut, dès son origine, loué par les habitants d'un quartier populaire, celui des pêcheurs : le Malonat.

Protectrice du choléra au XIXe siècle, Notre Dame du Bon Secours fut célébrée sans interruption jusqu'à nos jours « par les habitants du quartier du Malonat, notamment par les « gardiennes de la tradition » : *li prioulessa* ou dames patronnesses »³³.

Depuis une dizaine d'année, cette cérémonie est présentée comme étant « la dernière fête votive organisée par un quartier du Vieux-Nice » et a intégré les « traditions niçoises » de la Ville de Nice. Les *prioulessa*, se sont quant à elles, constituées en *Assouciacioun dou Malounat*³⁴.

Depuis peu, le dernier samedi et dimanche du mois de Juillet, une procession aux flambeaux porte la statue de la Vierge jusqu'à l'église du Gésù, venant remédier à la fin des veillées. La manifestation se déroule de la façon suivante, le samedi : chapelet place du Rosaire du Malonat puis départ de la procession avec la Vierge du Malonat et les flambeaux, jusqu'à l'église du Gésù. Salut du Saint Sacrement (Itinéraire de la procession aller-retour : rue du Malonat, rue Droite, église du Gésù, puis rue Droite, rue du Malonat et place du Rosaire). Le samedi cette manifestation se termine par le retour de la procession et la veillée. Enfin, le dimanche est célébré une messe devant l'oratoire, place du Rosaire.

En nous penchant à la fois sur les médecins mais aussi en nous interroquant sur la politique sanitaire et le rôle qu'a pu exercer l'Eglise en la matière, nous pouvons affirmer que la médecine n'est pas figée dans une seule et même

³² Dominique BON, « La revitalisation du culte de Notre-dame du Bon Secours à Nice, au Malonat, au milieu du XIXe siècle », *op. cit.*

³³ *Ibid.*

³⁴ *Id.*

pratique comme nous avons voulu ici le démontrer. A l'image de la médecine du XIXe siècle, les hôpitaux des Alpes-Maritimes sont le fruit d'une constante évolution qu'il nous faut maintenant aborder dans le but de parfaire notre étude.

